

La Tête de Cialancioun 3023m en boucle par les Lacs de Marinnet et de Roure

	Durée	• 9h
	Distance	• 21km
	Dénivelés positifs	• 1250m
	Dénivelés négatifs	• 1250m
	Point le plus haut	• 3014m (Sommet de la Pointe de Cialancioun)
	Point le plus bas	• 1890m (Maljasset)
	Difficulté	• T3 - Partie hors sentier entre le Col de Mary et le sommet (vastes pierriers et arête) - Aucune difficulté à atteindre les Lacs du Marinnet - Parcours à vue pour rejoindre les Lacs de Roure (sans danger)
	Point de départ	• Parking de Maljasset (Commune de Saint-Paul-sur-Ubaye)
	Type d'activité	• Randonnée pédestre
	Localisation	• Massif du Chambeyron (Alpes de Haute-Provence/Piémont)

ITINÉRAIRE ÉTAPE PAR ÉTAPE :

- 1) Du parking de Maljasset, traverser le hameau éponyme, de Maurin et l'Ubaye en suivant le GrP Tour du Chambeyron.
- 2) Après 5km de montée, un peu avant la Bergerie Supérieure de Mary, bifurquer à droite pour monter vers les Lacs de Marinnet.
- 3) Des lacs, poursuivre l'ascension en direction du Col de Marinnet (toujours sur le GrP).
- 4) Du col, descendre sur le versant italien et relier le Col de Mary.
- 5) Du Col de Mary, contourner par le Nord le Point 2739 pour atteindre le Col de la Traverse (à partir du Col de Mary, on quitte le GrP).

- 6) Contourner par le Nord La Spera en traversant à niveau les vastes pierriers comblant la montagne jusqu'à atteindre le bas de la combe montant vers le Pas de Cialancioun.
- 7) Grimper quasiment jusqu'au pas puis remonter l'arête Nord-Est de la montagne jusqu'à atteindre l'antécime Nord frontalière au Point 3018.
- 8) De ce point, prendre l'arête du Sud-Est pour relier le sommet côté 3023 et totalement en Italie.
- 9) Rebrousser chemin jusqu'à la combe du Pas de Cialancioun puis relier les premiers Lacs de Roure présents sous le pas.
- 10) Depuis le premier lac, cheminer à vue sur le plateau en descendant dans une orientation Nord-Ouest.
- 11) Vers le dernier Lac de Roure (le plus au Nord-Ouest), on retrouver une petite sente nous faisant relier le GrP et la Bergerie Supérieure de Mary.
- 12) De la bergerie, reprendre à l'identique le sentier jusqu'à Maljasset.

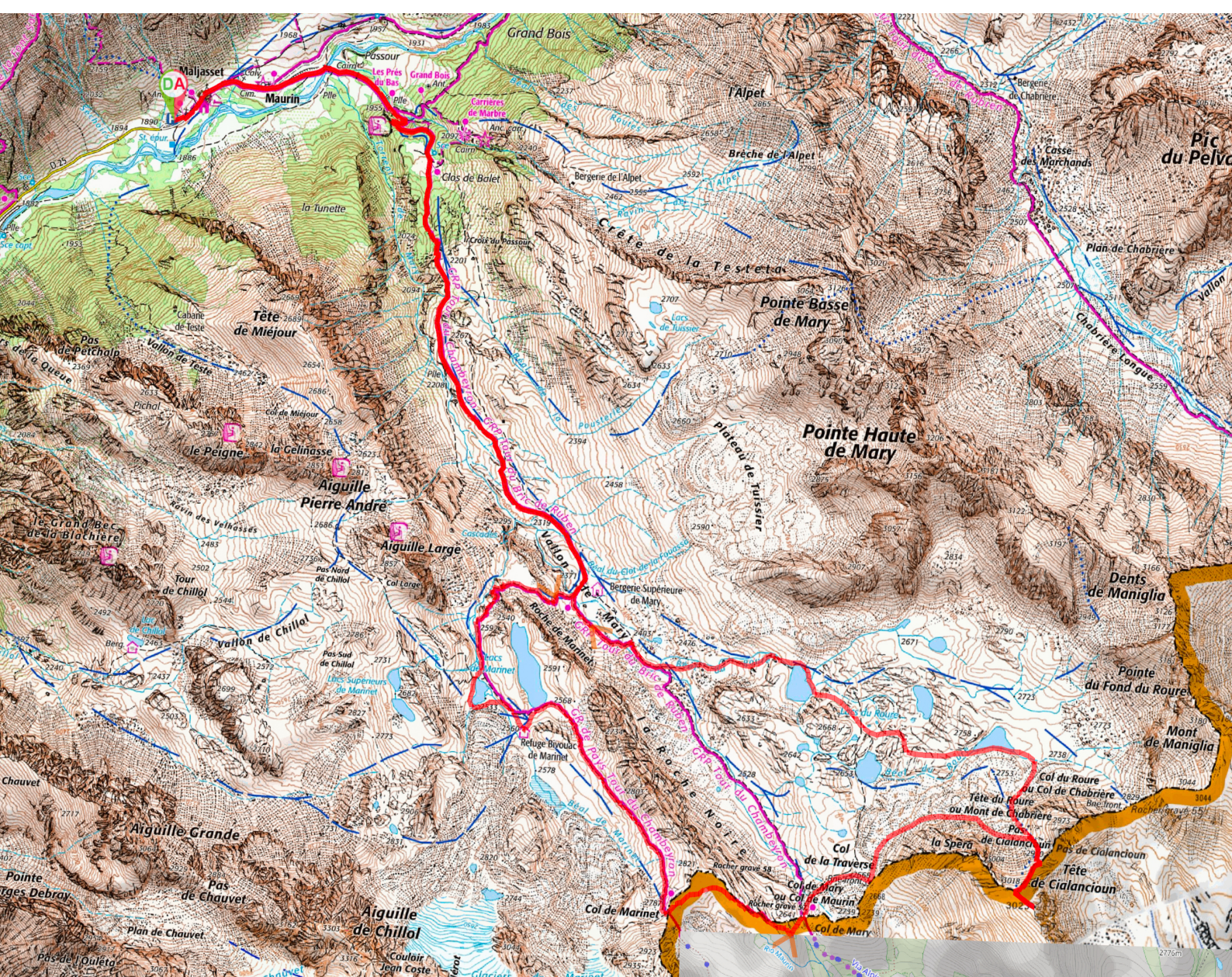
Infos utiles :

- **Aire protégée traversée :** Aucune.
- **Chiens autorisés sur l'itinéraire :** Oui.
- **Présence potentielle de chiens de protection lors de la période d'estive :** Oui.
- **Sources sur l'itinéraire :** L'Ubaye / Source du Clos Balet / Torrent de Mary / Lacs de Marinet / Lacs de Roure.
- **Coins bivouac :** Clos Balet / Vallon de Mary / Rives des Lacs de Marinet / Replats des Cols de Mary et de la Traverse / Plateau des Lacs de Roure.
- **Refuge sur l'itinéraire :** Refuge de Maljasset.
- **Cabane non-gardée sur l'itinéraire :** Bergerie Inférieure de Mary / Bergerie Supérieure de Mary (hors estive) / Refuge-bivouac de Marinet.

Tracé sur fond de carte :

Carte IGN nécessaire : 3538ET ou 3538ETR

Trace GPX téléchargeable directement sur le site <https://www.nttoporando.fr/> (au début de chaque article)



Avertissement : Le topo ci-présent ne peut être tenu pour responsable en cas de préjudice ou de dommage causé par l'utilisation des informations décrites. La météo, l'enneigement, la condition physique de l'individu ayant un impact sur la réalisation en toute sécurité de cette randonnée, chacun est responsable de son engagement en montagne.